



Salaires et congés payés

Par **Karamboline**, le **16/12/2012** à **00:17**

Bonsoir,
Etant coincée du dos, j'ai consulté mon médecin qui m'a arrêté 1 semaine. Depuis le premier jour d'arrêt, la direction n'a pas arrêté de me téléphoner pour me dire de reprendre le travail avant la fin de la semaine. Après 3 jours, je me suis donc présentée au bureau. A mon arrivée, j'ai été reçue et c'est à ce moment que j'ai appris qu'il m'avait été envoyé une lettre recommandée dans laquelle on me reproche d'être à l'origine des problèmes financiers et du non-paiement de la totalité des salaires. J'avais posé des congés payés en décembre, et il m'a été signifié que je ne pouvais pas partir et qu'il fallait reporter ceux-ci. Je dois ajouter que celle-ci est en plein licenciement économique. Je travaille au service comptabilité et ma collègue fait partie des licenciés. Du coup, toutes les erreurs qu'elle a pu faire dans sa fonction, me sont reprochés par écrit. Je vis un vrai cauchemar qui ressemble à du harcèlement. Depuis ma reprise le gérant me reçoit au moins 3 fois pour me demander comment je vais faire pour rentrer de l'argent pour assurer le solde des salaires de novembre et ceux de décembre. Je sais que je dois absolument répondre à ce courrier assez rapidement. Pourriez-vous me conseiller un juriste qui pourrait m'aider à le faire ?
Cordialement

Par **pat76**, le **18/12/2012** à **17:36**

Bonjour
Vous avez repris votre poste avant la fin de votre arrêt maladie qui avait été précisé par votre médecin traitant?